



## Histoire de peuple Bale

Augustin Bassani, Floribert Rekaba, Janvier Banga, Joseph Dunjekpa, Junior Wokole, Pascal Lodza

### ► To cite this version:

Augustin Bassani, Floribert Rekaba, Janvier Banga, Joseph Dunjekpa, Junior Wokole, et al.. Histoire de peuple Bale. Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique, 2022. hal-03609252

**HAL Id: hal-03609252**

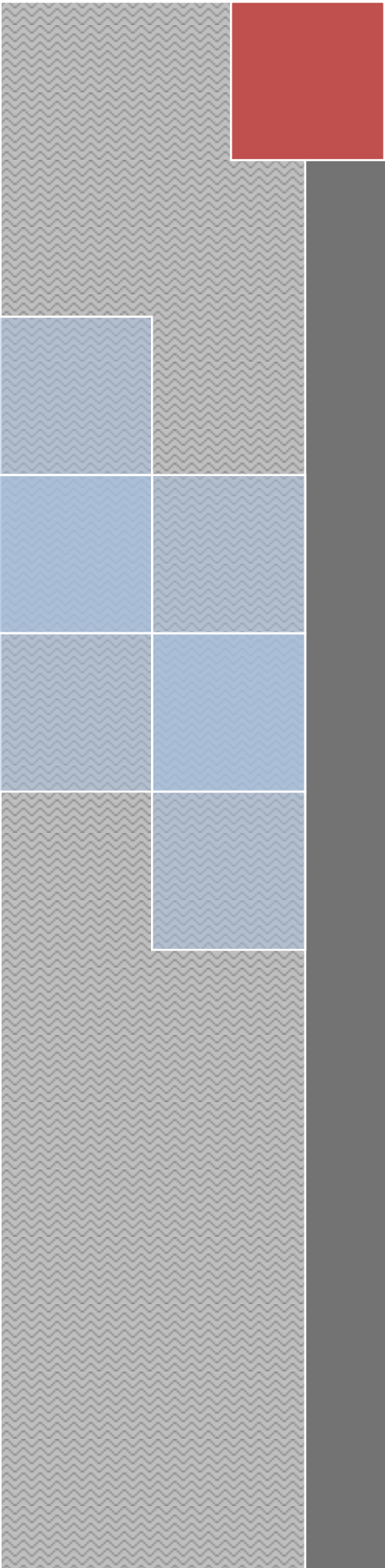
**<https://hal.science/hal-03609252>**

Submitted on 15 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



Par

Augustin BASSANI  
Floribert REKABA  
Janvier BANGA  
Joseph DUNJEKPA  
Junior WOKOLE  
Pascal LODZA

Presse de l'Université de Monts Bleus  
JUILLET 2013



*A tous les Balé, acteurs de leur propre histoire.*

## INTRODUCTION

Le présent récit consiste à inventorier les différentes composantes du peuple bale, le faire connaître et revaloriser sa culture partout où il se retrouve.

Ce faisant, le contenu de ce récit peut servir :

- A inspirer tous ceux qui désirent jouer un rôle politique, économique, social, religieux ou humanitaire dans le milieu Bale ;
- De référence aux parents Bale pour corriger la crise morale et identitaire dont souffre la jeunesse ;
- De sources de documentation utile et fiable pour les enseignants et les chercheurs en sciences humaines et religieuses ;
- De carnet de bord incontournable pour régler les différends intra et inter communautaires ;
- Enfin, d'instrument de promotion totale de l'homme Bale susceptible de permettre à tout Bale de bénéficier de ressources naturelles et surnaturelles accordées par le Créateur par le canal des ancêtres morts depuis des millénaires.

### 1.1. ORIGINE HISTORIQUE DU PEUPLE BALE

Dans ce chapitre, nous décrivons le peuple Bālē sous divers aspects de la vie tels que l'origine historique, la situation géographique, la situation linguistique, l'organisation politico-administrative, sociale, économique ainsi que les croyances et religion.

#### 1.1.1. ELUCIDATION DES ETHNONYMES

Pour désigner le groupe tribal « bālē », il existe quatre différents concepts, notamment **Legga**, **Lendu**, **Bālē** et **Ndrūdjá** dont les interprétations, souvent fallacieuses, ont été responsables de la méconnaissance des réalités de cette ethnie.

Le terme « legga » est utilisé par les Hema du sud dans le Territoire d'Irumu pour désigner les « Bandru » qui avaient conquis une fraction de leur terre au sud du lac Albert.

Ensuite, le concept « lendu » est l'ethnonyme officiel répandu aujourd'hui dans tout le pays. « Lendru » est l'appellation des Bālē utilisée par les Alur, peuple frontalier du Nord dans le Territoire de Mahagi.

Le concept « lendu » a été augmenté des préfixes grammaticaux « mu » et « wa » des langues bantu. D'où, les termes « Mulendu » (singulier) et « Walendu » (pluriel).

Enfin, « Bālē » est l'appellation par laquelle les membres de l'ethnie se désignent eux-mêmes. Elle est plus répandue dans le Territoire de Djugu. Son interprétation a prêté à confusion. Dans ce terme « ba » signifie « **Maître, village** » et « le », « **homme** ».

Ainsi donc, le terme « bālē » signifie « **homme du village ou autochtone** », « **propriétaire du village** ». Les Bālē sont les propriétaires des villages.

**Ndrũdjá** est l'appellation par laquelle les Bale de l'Ouganda se désignent. **“Ndrũ”: homme, personne ou individu et “djá”: propriétaire, père.** Le concept “Ndrũdjá” signifie “le Père de l'homme” ou “les enfants de Ndrukpa”, Ndrukpa étant Père et l'homme les enfants de Ndrukpa.

Nous utiliserons donc le terme « bālē » ou « **Ndrũdjá** » tout au long de notre histoire ou récit.

### 1.1.2. MOUVEMENTS MIGRATOIRES DU PEUPLE BALE

Il est de notoriété scientifique et internationale que le berceau de l'humanité se situe entre 2 000 000 et 1 700 000 Avant Jésus Christ dans la région des Grands Lacs.

Selon la science et selon notre propre culture, l'homme n'est pas apparu d'un seul coup tel qu'il est maintenant. Dans le passé, ses ancêtres ressemblaient de plus en plus aux singes ou BABATI, alors que lui-même se désignait BATI. BABATI signifiait les gens paresseux qui vivaient de reste de nourritures consommées par les BATI ou travailleurs.

Les BATI, lointains ancêtres du peuple Bale ont vécu sur les hauteurs des Monts bleus, principalement à GOBU-NJI au bord du Lac Albert et aussi sous les collines de la région de BUBA.

Les descendants de l'ancêtre BANAKI ont presque entièrement disparu, sauf les NZAKARA (ISIRO). Mais les descendants de l'ancêtre BENU ayant vécu à BETE sur l'actuelle colline LIDJO à BUBA auraient vécu vers 2 888 900 avant Jésus-Christ avec son épouse TAI.

BENU est reconnu comme l'ancêtre commun des Bale, Lugbara, Balese, Banyali, Nyosi (Pygmées), Ndoo, Kaliko, Bazande, Bangbetu, Babudu, Bayogo, Ngbaka, Ngbandi, Mamvu (Mambu), Logo, Furu, Mangutu, Amadi, Bangba, Mundu, Dongo, Bandolo, ... (Les Atlas de la République du Zaïre, éd. JA, G. LACLAVERE, 1978, pp. 28-29).

Vers 1000 avant J-C., les Bale ou KITO (= les forts : nom donné aux Bale par les peuples du Soudan pour avoir combattu pendant 7 ans et vécu les 23 peuples du Soudan) avec leurs frères et alliés ont été obligés d'abandonner le Soudan Central (à la région de Bahr El-Ghazal), la plaine du soudan actuel.

Sur le plan historique, les Bālē, les Logo, les Madi et les Lugbara sont d'origine soudanaise. En effet, A.M.Tucker (1940, pp 28-36.) précise que la région d'origine des Bālē serait située au Nord-Est du Lac Albert, dans la région correspondant au Sud-Est de l'actuel Soudan. On constate cependant qu'ils se distinguent des autres ethnies d'origines soudanaises par leurs traits somatiques moyens de taille (...) ».

Selon A.M.Southal (1951, p.153), les Bālē seraient entrés en Ituri vers le 16<sup>ème</sup> siècle par l'infiltration dans le Territoire de Mahagi. Ils se sont installés vers le 19<sup>ème</sup> siècle dans le Territoire de Djugu où ils sont majoritaires. Une minorité est restée dans le Territoire de Mahagi (Watsi) pendant que l'autre partie s'est dirigée en Uganda dans le District de West-Nile où ils vivent jusqu'aujourd'hui.

Les nilotiques (Bahema, Alur, ...) ont pénétré dans la région déjà habitée par les Bale entre 1750 et 1820 après J-C. Alors que les Bale, une fois de retour de Soudan, de l'Ethiopie et de l'Egypte, étaient déjà installés dans la région. C'est ainsi que toutes les montagnes, les collines et les rivières étaient et sont identifiées de noms Bale : Mahagi (= reste comme barrière face à l'entrée des ennemis), Nebi (= cherchons la lune), Goli (= le combat persiste), Paidha (Aidha), Logo, Kasengu (colline de feu), Ndr'le (Ndrele), Luga, Ngote, Vidda, Bangadda, Judda, etc.

Actuellement, le peuple Bālē est subdivisé en trois clans principaux, à savoir les Tsiritsi, les Rutsi et les Bindi. En ce qui concerne les Tsiritsi ils s'étaient d'abord installés à Fataki avant de descendre à Pimbo. Et quant aux Rutsi, ils restèrent à Tsupu (Libi). Les Bindi se dirigèrent vers le sud, jusqu'à la hauteur de la route Irumu-Kasenyi avant de s'installer dans la région de Gety. Enfin, une partie des Tsiritsi suivirent la direction de l'Ouganda et s'y installèrent où ils sont appelés « Tsiri » ou « Chirr ».

Il convient de noter que les Tsiritsi forment l'actuelle collectivité-secteur des Walendu Djatsi dont le chef-lieu est implanté à Pimbo et que les Rutsi habitent la collectivité-secteur des Walendu Pitsi qui a son siège administratif à Tsupu (Libi) et celle de Walendu Tatsi à Masumbuko.

Les Bālē de l'Ouganda s'appellent **Ndrūdja** et ceux-ci se trouvent dans le District de Zombo, de Nebbi, d'Arua, d'Hoima, de Masindi, de Mubende, etc. Leur ancêtre se nomme Ndrūkpa.

Actuellement, le peuple **Ndrūdja** est subdivisé en plusieurs clans, à savoir :

**a) Dans le District de Zombo :**

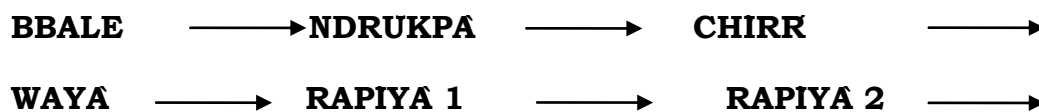
- ***Zeu subcounty***: Ddūwtš, Yòtš, Tátš, híytš, Līytš, Gòwtš, Rǎšt, Djówtš, Běytš, Rftà, Hòwtš, Rótš, Rumbà, Djówtš, Lòtš, Rúts , Grrtš, Thīytš, Nyarka, Ddòtš, Mbùtš, Bīyka.
- ***Kaṇò subcounty***: Mběytš, híytš, Rúts, Kìtš
- ***Nyapeya subcounty***: Rftš.
- ***Jangokoro subcounty***: Līytš, Ddràtš, Wàtš
- ***Atyak subcounty***: Ddòtš, Djówtš, Gòwtš, Tsáts *Paidha Town*
- ***Council/Paidha sub county***: Līytš, Gīytš

**b) Nebbi District**

- ***Erussi sub county***: Ddòtš, Rúts
- ***Pakwach Town Council***: Mbùtš

Les autres se retrouvent dans les districts suivant à travers l'Ouganda : Hoïma District, Masindi District, Kiboga District, Kampala Distrit , Bulisa District, Kases District, Mityana District, Fort Portal, Arua District, Kibale District, Luwero District.

Voici en résumé les chefs culturels du peuple NRUKPA.



## 1.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les Bālē habitent en RDC, au Soudan, en Egypte, en Ethiopie, au Sénégal, etc.

Les Bālē de l'Ouganda nommés **Ndrūdja** se situent en grande partie dans les districts de Zombo où ils sont majoritaires, Nebbi et Arua,...

Le royaume de Ndrūkpa est limité :

- A l'Est, par le Royaume Alur ;
- Au Sud, par le Royaume Alur ;
- A l'Ouest, par le village YOKPA (Territoire de Mahagi), à la frontière entre l'Ouganda et la RDC ;
- Au Nord, par le Royaume de Kebo.

## 1.3. SITUATION LINGUISTIQUE

En général, les Bālē parlent le « bālēdha » qui signifie « la langue de l'homme du village, du clan et de la famille. « bā » signifiant « village, clan ou famille ». « lē » signifie « homme, individu, personne ». Et « dha », « langue ».

Comme l'indiquent les morphèmes constitutifs de ce mot, il est la langue des Bālē. La littérature linguistique nomme également cette langue « le kilendu », dénomination consacrée par l'administration de la RD Congo.

Dans chaque collectivité où les Bālē vivent se trouve le nom adapté à la langue dont la première syllabe concerne la collectivité habitée et la seconde indique la langue parlée « bālēdha ».

Ainsi, les Bālē de la collectivité des Walendu Pits' parlent le « **pidha** » ; ceux de la collectivité des Walendu Djats' parlent le « **djadha** » ; dans la collectivité des Walendu Tats', ils parlent le « **tadha** », tandis que les Walendu Bindi dans le Territoire d'Irumu parlent le « **indruna** » et les Walendu Wats' dans le Territoire de Mahagi et les **Ndrūdja** de l'Ouganda parlent le « **Ndrūlo** ».

## 1.4. ORGANISATION POLITICO- ADMINISTRATIVE

Avant la colonisation, les Bālē vivaient, de manière indépendante, dans des « ledza » qui, au sens littéraire signifie « des maisons des hommes ou des maisonnées ». A chaque clan correspondaient des sages capables de trancher les différends pouvant surgir en famille. Actuellement, les Bālē sont organisés en clans autonomes.

Les notions de clan, sous- clan et lignage sont des concepts récents introduits par l'analyse morphologique européenne dans la société Bālē. On parle actuellement des Bālē Tsirits', Ruts', Wats', Bindi et des **Ndrūdja**.

De nos jours, les Bālē dépendent de chefs de collectivités ou de chefferies qui peuvent même intervenir pour résoudre les problèmes des familles élargies, du moins dans une certaine mesure. Les chefs des maisons sont assistés par un conseil des sages du clan. Toutes ces divisions se retrouvent aussi au sein du village et non seulement dans la famille.

Les Bālē de l'Ouganda appelés “ **Ndrūdja** ” sont par contre organisés en chefferie depuis leur installation. Cependant, vers 1930, le chef Alur nommé MATHO va prendre l'autorité et ainsi entraîner les **Ndrūdja** sous le pouvoir politique Alur avec comme conséquence la perte de leur organisation de base. Ce n'est que l'effet de la guerre ethnique avec les Alur en 2000 et les Ndo-okebo en 2003 qui leur a permis de réclamer leur autonomie et de se reconstituer en royaume en 2010, conformément à la constitution ougandaise de 1995 en son chapitre 4, au point 36 qui stipule la protection de droits des minorités à participer aux décisions, de tenir compte de leurs vision et intérêt dans les plans et programmes nationaux.

## 1. MODES DE DESIGNATION

Chez les Bale en générale, le pouvoir coutumier est du type héréditaire, c'est-à-dire du père au fils. Cependant, la désignation du nouveau chef passe par soit une désignation par le chef de son vivant d'un de ses fils jugé **compétent**, soit par le Conseil des vieux sages de la famille régnante et les gardiens de coutume du clan après la mort du chef en cas où il n'avait pas préparé son successeur avant sa mort. Dans le cas où le chef devient incapable d'assumer son rôle d'autorité, le conseil de la famille régnante et le gardien de coutume du clan concerné ont le plein droit de désigner un autre successeur qui pourra être soit le fils du chef incompetent ou autre de la famille régnante.

La personne du chef inspire de l'honneur et sa légitimité provient de la reconnaissance et l'acceptation sociale par la communauté.

## 2. QUALITES REQUISES POUR EXERCER LE POUVOIR

Chez les Bale un chef doit avoir les qualités suivantes :

### a. Qualités physiques :

- Il doit être physiquement apte ;
- Il ne doit pas souffrir des maladies contagieuses telles que la tuberculose, la lèpre, etc.
- Il doit être endurant et laborieux.

### b. Qualités sociales et morales

- Le chef doit être un homme courageux, éloquent, discret, intelligent, passionné ou affectueux de pitié pour ses sujets, honnête, sincère et généreux. Cependant, un adage Bale dit que, « **chez le chef on a à manger pour tous** » ;
- Il doit être scrupuleux dans ses agissements ;
- Il doit bien analyser toute situation avant de prononcer toute sentence ;
- Il doit respecter ses sujets ;
- Il doit aussi être exemplaire pour toute la société (généreux, courtois et honnête) ;
- Il doit enfin, respecter les directives lui données par ses ancêtres et les gardiens de coutume ou les vieux sages le jour de son intronisation.

## 3. SIGNIFICATION DES SIGNES ET SYMBOLES DU POUVOIR

**1) Dents de léopard « GODHA KU » :** Ça signifie pouvoir et conquête sans limite, car le léopard est le chef de la forêt.

### 2) Perle « SINDRA »

Représente la richesse minière ou sous-sol. C'est-à-dire le chef domine toutes les richesses de son entité : sol, sous-sol, aérien, flore, faune, lacustre.

Bref toute l'économie de son entité.

### 3) **Couteau « Go dyu »**

Signifiant la force, bravoure et la capacité de vaincre son ennemi.

### 4) **Peau de Jaguar « LOSOKA »**

Représente la force de l'esprit, la sanctification et la puissance surnaturelle car LOSO est un animal préféré dans la religion bale et communique avec les mânes des ancêtres.

### 5) **Peau de Léopard « GODHA KA »**

Représente la puissance, la force, la primauté du chef sur la terre. Il est au premier rang.

### 6) **Chaises, fauteuil royal « THINGA »**

Le pouvoir est assis ; c'est-à-dire le chef est assis sur le trône qui représente le pouvoir qui est stable et durable.

### 7) **Lance « LI »**

La lance symbolise que le chef est le commandant suprême. Il est garant de toutes les décisions dans son entité, notamment : décision de la chasse, guerre, activités agricoles.

NB. Il y a deux types de lance

- **Lance à deux pointes** : qui est le véritable symbole de pouvoir, représentant double natures du chef, c'est-à-dire, il commande, en lieu et place des dieux d'un côté et de l'autre il commande en tant que l'homme.
- **Lance ordinaire** : symbolise la puissance du chef en tant que homme.

### 8) **Couteau faucille « GBOCHO »**

Symbolise la victoire sur les obstacles devant soi ainsi que l'ouverture de la piste. Grâce à ce dernier, aucun obstacle ne peut se présenter devant soi.

### 9) **Ivoire « YOKU »**

L'ivoire se porte au bras gauche et droit du chef signifiant la richesse de la faune de son entité, la chasse et la bénédiction. Cependant, elle intervient aux divers usages :

- **Aspect médical** : un sujet malade pourrait être touché au visage par le chef au moyen de l'ivoire et trouver la guérison sur le champ ;
- **Aspect agricole** : avant le semis, le chef peut plonger l'ivoire dans la semence pour une surproductivité ;
- **Devant une situation difficile**, le chef vous place sur l'ivoire en priant, cela représente le signe de la chance.

#### **10) Bracelet à cuivre « MOLA PI »**

Est un symbole de la richesse, idem pour l'ivoire. Il fait une paire pour les activités du chef.

#### **11) Ceinture de peau de « LATSU »** Espèce de sanglier

Elle représente la force guerrière. Le chef est prêt à combattre pour son peuple. Le choix de cet animal nous rappelle sa férocité, sa force, sa puissance, ...sur les autres animaux.

#### **12) Raphia « THA »**

Est une antenne de communication avec les surnaturelles et symbolise l'unité du pouvoir. Il est lié autour du fauteuil royal symbolisant le véritable pouvoir royal bale.

#### **13) Chapeau « BIKA »**

N'est pas un chapeau ordinaire, mais il sert à l'identification particulière du roi (**Bi**= oiseau de la forêt, très jolie avec un plumage brillant, et **ka**= le plumage). Ce plumage devrait être planté au chapeau du chef pour en faire une spécialité ou la particularité du chef pour permettre de le distinguer ou l'identifier parmi les autres.

#### **14) Petite corne le l'antilope ou de chèvre « GA »**

Est utilisée pour annoncer une attaque ou une guère. Il était un instrument d'alerte pour une prise des dispositions éventuelles.

#### **15) Corne de bœuf ou de buffle « LO »**

Utilisée pour alerter la population en cas de mort, d'accidents, des travaux collectifs, la dance (**Libe, Dz'i**).

## 16) Flûte « **Pi** »

Flûte traditionnelle servant à l'invocation des bons esprits et des mannes des ancêtres bale. Il est sifflet au secours, c'est-à-dire l'appel d'esprit en cas d'attaque, d'obstacles ou des maladies. Le chef a droit à douze espèces de **Pi** et tous attachés sur une corde (**Raphia**), parce que c'est une antenne de communication.

Les différentes catégories de **Pi** :

### a) « **Go pi** » :

Pour l'invocation de la puissance du chef. Il est seulement utilisé par le chef ou **Go ba** quelconque (pour la guérison).

### b) « **Dya pi** » :

Est utilisé en cas de secours, du pardon, de la réconciliation dans le cas où une faute grave a été commise à l'endroit de l'autrui (elle permet de communiquer avec le dieu du pardon) ;

### c) « **Ledha pi** »

Est prévu pour l'usage de la bénédiction.

### d) « **Ngo pi** »

Les bbale ont comme leurs esprits célestes ceux des montagnes. Ici, c'est le cas des esprits particuliers des montagnes qui sont utilisés à la dernière instance de l'invocation. On y revient pour un cas difficile car rien n'est difficile devant «Ngo pi ». Ce n'est pas n'importe qui le détient.

### e) « **R' pi** » (tremblement de terre)

Un instrument non autorisé pour l'utilisation car son usage provoque la colère, la méchanceté de dieux dont la conséquence néfaste est la désertion de village « **Bbapini** ».

### f) « **Lago pi** »

Instrument particulier pour la guerre, servant pour l'invocation de dieu de la force et de la guerre.

**g) « Pi pi »**

Il est détenu par un jeune chef ou un chef de bas niveau. Il joue le même rôle que « **Go pi** » mais avec une petite valeur.

**h) « Zago pi »**

Particulièrement utilisé pour la chasse. Les animaux sont bien organisés et structurés raison pour laquelle une invocation sincère est prévue à l'occasion de la chasse.

**i) « Mbago pi » : Mba= mariage, Ko = union de deux sexes différents.**

Il jouait double rôle, dieu de fécondité et d'alliance

**j) Kri pi : production abondante de la nourriture**

**k) Djai pi :**

Il jouait les rôles suivants :

- D'intervenir à la croissance et la bonne santé de nouveau né. Ce dernier doit devenir un guerrier, un cultivateur, un chasseur ; un robuste (pour les enfants garçons)
- De servir comme une immunisation contre les esprits et les sorciers. C'est une opération obligatoire pour le nouveau né qui s'opère sept jours après la naissance. Cette pratique d'immunisation contre les mauvais esprits « djai » se fait chez les oncles maternels de l'enfant. En effet, il est strictement défendu de regarder derrière à partir de traversée de la dernière rivière avant de fouler le sol des oncles maternels.
- Cas particulier : s'il existe séparé par une rivière considérée comme une limite, celle-ci est automatiquement comme « djaidha » à ce sens que tout ce qui nécessite l'usage de l'eau dans la cérémonie utilise l'eau de cette rivière. En allant, l'eau de dernière rivière est puisée et utilisée pendant toute la séance de la cérémonie ainsi que pour être bue par ceux qui ont accompagné l'enfant, car ils ne boiront jamais de l'eau du village visité.

**l) Kas pi**

Cet instrument de valeur luttait contre le feu de brousse qui pouvait embrasser des grandes étendues vierges pendant la sécheresse. A cette époque le village était bien parsemé et séparé des immenses étendues de brousses.

## **17) PIERRE SERVANT D'AIGUISEUR « CHA »**

Rôle : cette pierre servait de point de repère pour toutes les activités du chef (celles du champ, de la guérison, de la bénédiction, de la chasse, de l'élevage, de la guerre, ...). Elle est considérée comme le fondement du village ou entité du chef.

## **18) FEU « KASS »**

Rôle :

- Recevoir les informations internes ou externes
- Server de moyens de communications et d'informations
- Server de lieu d'accueil et de l'hospitalité ; lieu de rencontre pour discuter les problèmes de l'entité, culture, santé, éducation

## **4. INTRONISATION DU NOUVEAU CHEF**

La cérémonie d'intronisation est préparée plusieurs jours avant par les membres de la famille régnante.

Dans le cadre de cette préparation, il est rassemblé certains matériels cités ci-haut et les aliments nécessaires pour cette circonstance.

### **4.1. Phase préparatoire**

Parmi les insignes obligatoires nous citons : les dents et la peau de léopard, les perles, la peau de jaguar, l'ivoire, le sifflet traditionnel, « gbocho », la lance, le siège « thinga », le chapeau, la ceinture à peau de sanglier ou d'éléphant, espèces de plantes magiques (je, ndai, ndi, nyidha, plume de coq, yatsi (bois testaire)) sont rassemblés au temps opportun de la cérémonie.

### **4.2. Intronisation proprement dite**

#### **4.2.1. Agents d'intronisation**

Cette cérémonie est dirigée par un « Mbawe », personnel très important appelé aussi « GOBA » d'une caste supérieure à la place de « Dzadi » qui comprenait le reste du peuple (paysans, artisans, esclaves,...). Plus particulièrement, le chef sortait de la classe Dzadi qui avait à son sein deux catégories de sous classe notamment, celle de la famille régnante et celle réservée aux autres.

Le « Mbawe » ayant le pouvoir d'activité à l'intronisation se faisait accompagner par d'autres Goba ainsi que les gardiens de coutumes du clan « Dyaba » et quelques vieux sages de la famille régnante.

Par ailleurs, la présence d'une vieille femme respectée pour sa sagesse de la conseillère du clan concerné était obligatoire.

#### **4.2.2. Déroulement de la cérémonie**

Il existe deux phases de cérémonie :

##### **a) Phase nocturne**

Cette phase n'est pas publique et se fait dans le « Godza » (le sanctuaire). Pendant la passation du pouvoir au nouveau chef, le Mbawe respecte sa nudité culturelle, c'est-à-dire il est entouré de beaucoup de mystères.

La première partie de la cérémonie nocturne concerne d'abord le test oral auquel le nouveau chef est soumis par le Dyaba ou gardien de coutume. Il s'agit de présenter oralement l'arbre généalogique de la famille régnante de ses origines jusqu'à la présente cérémonie d'une part, et d'autre part des différentes relations socioculturelles inter claniques, à savoir :

- « Mbaba » ou lien de mariage : les familles autorisées au mariage au sein du clan « Badzi » voisin et autres ;
- Les familles non autorisées telles que : les familles circonstanciées « Gadu », « Djodjo », « Dhanzo »,...
- Les familles de plaisanteries appelées « Lo »
- Les familles d'inimitié appelées « Mbu »
- Rappel des différents rôles du chef :
  - Rôle politique : comment diriger sa population
  - Rôle administratif : rapport avec sa hiérarchie, collaboration avec Goba
  - Rôle juridique : comment sanctionner les infractions commises
  - Rôle culturel : organisation des danses, autorisation des manifestations culturelles ou non.

Après avoir mis fin au test oral, le Mbawe commence son activité par une série de test dont le jet des œufs ou les coquilles cassés des œufs interprétés pour déterminer si l'avis de la famille régnante et les gardiens de coutume est favorable au nouveau chef d'une part, et d'autre part les positions des coquilles morcelées tombées par terre indique la bravoure, la durée et la splendeur du règne du nouveau chef. Ce jet des œufs commence de l'intérieur de la maison à la porte où se déroule la cérémonie, puis devant la cour et afin à la bifurcation ou la croisée (« Chura Tsoro ») de chemin.

Après l'interprétation des coquilles par le Mbawe et les autres Goba membres de la délégation, de toutes ces trois phases de jet des œufs, il est confirmé par le test des plumes coupées et projetées dans l'aire, puis tombées par terre. Le sens renversé des plumes indique le problème existant auquel une solution doit être trouvée par des tests individuels des membres de la famille du nouveau chef, ce dernier et les autres à suite. Le dernier test individuel se fait en mayen de morceau des bois coupés au nombre de 7 qui obligera celui qui sera découvert ayant l'avis contraire à se dénoncer et à se repentir devant le public concerné.

Vient à suite la phase où le nouveau chef est installé par le Mbawe sur la peau de léopard à position dorsale. Le Goba prend à la main droite le « Losoka » (peau de jaguar), la série de sifflet ou « Pi » liée sur un raphia quelques plantes magiques à savoir : « Ndai », « Nyidha », « Ndi » à l'appui de ces matériels, le touche tout au long de corps allongé sur la peau de léopard en faisant 3 tours du pied à la tête. Après cela, tout en étant nu, le « Mbawe » s'assoit sur le nouveau chef allongé sur la peau de léopard et se glisse le long de son corps de la tête au pied à trois tours.

La cérémonie de sanctification terminée, le « Mbawe » le soulève e le place sur son siège de pouvoir « Pidhinga » et ensuite, le Mbawe place à son cou, le collier à dents de léopard et place sur sa tête le chapeau « Bika ». La passation proprement dite de pouvoir se fait par le même « Mbawe » en jetant entre les mains de nouveau chef, l'ensemble des symboles et signes de pouvoir composé de « Losoka », « Gbocho », « Godyu », « Ndi », « Ndai », « Nyidha » et la série de « Pi » que ce dernier doit saisir sans tomber par terre, au cas contraire, il est soumis au test de 7 morceaux de bois pour découvrir s'il a peur de prendre le pouvoir ou son avis n'est pas favorable. L'assemblée présente, acclame pour manifester leur joie et leur accord. Et commence la phase de crachat de salive par « Mbawe » dirigeant et le reste ensuite.

Le crachat symbolise la transmission des puissances individuelles de chacun au nouveau chef, suivi de la fête par la boisson « Mandrakpa » préparée à cette circonstance et le premier gorgé est remis au nouveau chef. Ainsi prend fin la cérémonie nocturne.

## **b) Phase diurne**

Elle débute avant le levé du soleil vers 5 heures 30 du matin par la sanctification du milieu de la cour aménagée pour la cérémonie par le même « Mbawe ». La formation éducative du nouveau chef autour de la boisson par les différents membres de la délégation de « Mbawe » présent à la cérémonie pendant plus de 4 heures de temps.

C'est vers 10 heures que commence la cérémonie en public, pendant laquelle plusieurs étapes sont mises en jeu.

### **1) Première étape**

Est celle de l'installation en public de siège ou fauteuil dans un endroit bien aménagé de ladite circonstance. Il s'agit de la peau de léopard sur laquelle on posera son siège couvert encore d'une autre peau de léopard.

Nous sommes à la cour où tout commence par la sanctification du public présent à la cérémonie de l'intronisation du nouveau chef. Dans la pratique, cette sanctification par le « Mbawe » dirigeant la cérémonie en balançant le « losoka » tout autour du public en le contournant 3 fois selon leur convention. Pendant ce temps, le nouveau chef se trouve dans le sanctuaire.

Le « Mbawe commence une série de tests procédant par le jet des œufs en son nom propre d'abord pour tester devant le public s'il a eu le feu vert pour la direction de cette cérémonie. Ensuite vient le test au nom de public où il procède de même manière pour prouver l'accord ou l'acceptation du nouveau chef par le public. Le tout est confirmé par le test de plume coupée et projetée dans l'air, puis tombée par terre dont la position renversée indique l'existence d'un problème de blocage qui nécessitera un test individuel de 7 morceaux coupés de bois.

« Mbawe » finira à poser au public les questions ci-après :

- Etes-vous d'avis pour ou contre l'installation du nouveau chef ?
- Si oui, que voulez-vous qu'on fasse maintenant ?

Réponse : Présentez-nous notre chef pour son installation.

Ainsi, le « Mbawe », accompagné des autres « Mbawe » le récupère du sanctuaire et le présente au public qui l'acclame avec enthousiasme.

- L'avez-vous acclamé de tous vos cœurs ? 3 fois
- Etes-vous d'accord de votre nouveau chef ?
- Voulez-vous que je le place sur son siège du pouvoir dès maintenant ?

Réponse : Oui.

Vos réponses seront confirmées ou infirmées par la position de coq blanc après être égorgé et qui tombera et mourra devant le chef en présentant droitement ses pattes vers celui-ci.

Le « Mbawe » prend alors le coq blanc et donne ses pattes entre les mains du nouveau chef, ordonne à un neveu ou cousin le plus ancien du nouveau chef à couper la tête du coq que les deux laissent tomber qui se projette par terre pour déterminer la position à laquelle il mourra suivant les consignes exigées.

Après seulement, le « Mbawe » place le nouveau chef sur son siège du pouvoir. Une fois assis sur son trône du pouvoir coutumier, le « Mbawe » lui jettera l'ensemble des signes et symboles du pouvoir comme pendant la cérémonie nocturne et le public crie très fort pour manifester leur joie. Lui aussi, il est content.

## **2) Deuxième étape**

Quelque temps après la manifestation de crie et danse, commence la prise de boisson dont la première calebasse est remise au nouveau chef dans laquelle tout le monde présent à la cérémonie crache la salive et les autres suivront.

Cette boisson avant sa prise, le « Mbawe » y plonge le « Jee » (espèce d'herbe) pour mélanger la salive à la boisson. Après avoir terminé à prendre la boisson contenue dans cette calebasse, le nouveau chef consomme cette herbe symbolisant le cœur dur pendant que la salive symbolise avoir avalé tous les maux du peuple. Il devient « Dzadiba », « Goba », « Mbawe ». « Dza » signifie habitation, mais dans notre contexte il s'agit de l'institution, « Bba » : chef ayant le pouvoir, dirigeant, le suprême, le tout-puissant, « Dzadiba » : celui qui dirige l'institution. La fête commence par la danse pendant 3 jours consécutifs.

## **1.5. ORGANISATION SOCIOCULTURELLE**

### **1.5.1. MARIAGE CHEZ LES BALE**

Le mariage est une institution sacrée chez les Bbale. Les jeunes garçons et les jeunes filles normaux doivent y être engagés. En tant que contrat

#### **1. FIANCAILLES**

Elle est une période qui s'écoule entre la promesse solennelle de mariage.

Pendant les fiançailles, les jeunes gens sont encadrés par les parents jusqu'au mariage. Cet encadrement est renforcé par les oncles paternels et les tantes maternelles.

L'éducation sexuelle est particulièrement réservée aux tantes et aux oncles paternels parce que les parents biologiques ne pouvaient pas supporter certaines déviances dans ce domaine.

Les fiancés doivent avoir le sens de respect de la tradition et des autorités de clan, esprit d'hospitalité, d'honnêteté, sens de dignité, d'endurance et patience ou de persévérance, de détermination et surtout le sens de collaboration. « La pudeur » est plus respectée.

Le choix de l'épouse est une tâche réservée à la tante paternelle de garçon. Il se fait dans le clan s'est mariée la tante de jeune garçon, car elle est sensée de mieux la conduite et le comportement de la jeune fille et sa famille.

La personne qui choisit la jeune fille sert comme un intermédiaire entre les fiancés et a une grande responsabilité morale dans la vie conjugale de futurs mariés.

N.B : le mariage entre les membres du même clan ou lignage est strictement prohibé afin d'éviter la progéniture de mourir de proximité biologique et de sanctions mystiques qui en découlent.

De cette cause, la connaissance précise de l'identité des jeunes à marier est indispensable avant d'entamer les démarches de fiançailles.

En plus ; le mariage intercommunautaire est formellement interdit. Ceci pour conserver la pureté du sang, le pouvoir naturel et le secret de l'ethnie. Ex : les hommes comme mes filles qui s'étaient mariés aux Egyptiens furent tués.

Le choix du conjoint est donc réglé par des lois exogamiques impératives et essentielles à la survie du groupe.

## 2. DOT

La dot chez les Bbale n'est pas forcément l'achat de la fille par le garçon car l'être humain n'a pas des prix. Les parents de la fille ont un regard sur elle car elle continue à être le membre effectif de leur famille.

La dot est plutôt une compensation de la famille de la jeune fille pour le transfert d'un de ses membres dans l'autre famille. Elle rend légitime le mariage et la paternité bio-sociale du mari sur la progéniture parce que sans dot, les enfants appartiennent de droit au clan de la mère.

Bref, la dot est un signe de reconnaissance de la famille de garçon envers celle de la fille pour l'avoir soignée, éduquée, nourrie, habillée depuis son enfance jusqu'au moment où elle doit aller contribuer à l'enrichissement social et humain du clan de son mari. De ce fait, la dot est un instrument juridico-social de l'union entre les deux familles ou les deux clans.

Ainsi, L'organisation maritale chez les Bbale de la RD Congo est soumise à certaines conditions, celles d'avoir payé 4 vaches et 16 chèvres et d'autres droits des parents (papa, maman et tante).

A lors que chez les **Ndrũdjá** de l'Ouganda, la famille de jeune garçon doit payer 3 vaches, 9 chèvres et les droits de parents de la jeune fille (papa, maman et tante).

Dans la culture bale, la dot n'est pas seulement l'apanage de père du jeune garçon, mais la solidarité bale obligeait et oblige tous les membres du clan à contribuer. C'est la raison pour laquelle les Bale parlaient et parlent encore de "notre femme".

## 3. AGE DE MARIAGE

Dans la coutume Bbale le mariage précoce n'est pas permis. Il suffit de réunir les essentiels de la dot et de différentes manifestations cérémoniales du mariage.

Le garçon tout comme la fille doit aller au mariage à partir de 18 ans révolu. Le mariage dépend de la maturité physique et aptitude aux travaux ménagers et champêtre.

Pour s'engager au mariage, les parents se basent toujours sur le principe « tel père, tel fils », « telle mère, telle fille ». Par là les qualités morales et sociales sont privilégiées. Un bon garçon est celui qui sait travailler, cultiver, creuser la

tombe, tisser le grenier, etc. donc, il doit être capable de subvenir au besoin de sa famille, mais non voleur, non maladif, non querelleur,...

La fille doit être laborieuse, une bonne ménagère, maîtresse de sa maison, joviale, courtoise, accueillante, exemplaire et non sorcière. Elle doit posséder des prédispositions physiques aptes à la fécondité (peau lisse, bassin et sein bien développé)

#### **4. REGIME PATRIMONIAL**

Chez les Bale de la RD Congo et de l'Ouganda, l'enfant appartient à son père qui verse une dote qu'on appelle « Duku » en compensation du sang versé par la mère lors de l'accouchement et de service rendu à l'enfant après la naissance.

La progéniture masculine dépasse en valeur et en importance celle féminine. C'est la progéniture masculine qui pérennise et élargit la famille et le clan. « Les hommes sont comme des ficus (Adansonia) » disent les Bālē (kpalu ku Bā ti b'ô). Les hommes garantissent la pérennité du village, lignage, famille. C'est ainsi que dans la culture Bālē, toute tentative de célibat à vie est déconseillée.

En ce qui concerne l'héritage, seuls les enfants issus du mariage ont droit, sauf par le consentement de leur père et cela en cas d'absence des fils dans la famille.

#### **5. ATTRIBUTION DE NOM DE L'ENFANT**

Le nom de l'enfant est proposé par les parents, mais confirmé par le « Kolia », le chef du clan après consultation du créateur « Lura » ou « Dja ».

Le second nom de l'enfant devrait être obligatoirement celui du grand-père s'il s'agit d'un enfant garçon pour raison de communication mystique et surtout pour raison de l'immortalisation. En cas d'une enfant fille ; le deuxième nom est celui de la tante.

Le grand père donnait ses pouvoirs spéciaux à travers les songes ou les medium (drai) ou par la voix.

##### **1.5.2. AVENERATION DE LA MERE**

Chez les Bale, la mère est une personne sacrée bien qu'elle soit une ressortissante d'un autre clan. C'est pourquoi, la femme mariée porte le nom de son fils aîné. Dit-on : « la mère ou la maman de tel » au lieu de l'appeler par

son propre nom. C'est ainsi qu'elle se sent intégrée et pleinement épanouie dans la famille de son mari.

Les injures envers la mère sont punies de mort parce qu'elle a souffert avant, pendant et après la grossesse.

### **1.5.3. AVENERATION DE LA TANTE PATERNELLE**

Elle est le papa femelle. A l'absence ou la mort du papa, elle traite tous les dossiers concernant l'enfant orphelin laissé par son petit ou grand frère. La tante maternelle peut maudire l'enfant garçon ou fille et cette malédiction est efficace.

### **1.5.4. AVENERATION DE L'ONCLE MATERNEL**

Chez les Bale l'enfant doit enterrer son oncle maternel avec tous le nécessaires (cercueil, habillement, couverture, draps, ...). Il doit hériter de quelques biens de son oncle. Ce dernier est celui qu'on cherche à dévisager (à découvrir par le visage). L'oncle est celui qui accueille l'enfant en cas de conflit avec son père ou sa mère.

### **1.5.5. DANSE**

La danse et la musique occupent une grande place dans la vie de Bbale. Elles prennent diverses formes en fonction des circonstances. Elles sont toutes publiques ou collectives.

Les catégories les plus connues sont :

a) Les danses féminines :

- « Tso » ou « Pila » et « Berga » : il s'agit de la danse de joie qui accompagne la cérémonie de mariage ;
- « Dz' » ou « Dz'i » : c'est la danse de deuil ou de retrait de deuil. Le premier est exécuté avant et après l'enterrement de dépouille mortelle. Cependant, la seconde est celle de retrait de deuil exhibé pour rendre hommage à toute personne remarquée pour ses qualités morales, sociales et culturelles,
- « Lulu » ou « Coplito » : est une danse de joie exécutée par des femmes à l'occasion de retrait de deuil, le mariage, de l'investiture du chef, etc. en général, les femmes sont habillées des peaux des animaux, des feuilles de bananiers appelées « Sigi ». Tout le monde chante et danse au rythme de tambour et grelot,

- « Libe » : elle regroupe les habitants du village. Elle est surtout réservée au retrait de deuil des personnages illustres. Les hommes y sont habillés des peaux de bêtes et les femmes des « Sigi »,

- « Bale dyi » : elle s'exécute au rythme des tambours et de flûtes. Elle dure 3 jours (début le vendredi et prend fin le dimanche) et s'effectue également à l'occasion de retrait de deuil.

b) Autres danses :

- « Kamangus » : une grande danse populaire mixte réalisée à l'occasion de retrait de deuil chez les Bale de Wats' en territoire de Mahagi,

- « Gbad'a » : est une danse de divertissement pour les adolescents de deux sexes. Elle se déroule de préférence au clair de la lune. Les instruments employés pour son exécution sont les « Tszanza » et « Djoma » et le battement des mains qui accompagne le chant,

- « Kiddi » ou « Kado » : une danse organisée à l'occasion des grandes festivités comme : la nativité de Jésus Christ, nouvel an, accompagnement des joueurs de football au lieu de leur jeu. Elle s'exécute la journée comme la nuit. Ses instruments sont : « tambours », « sifflet », « morceau de fer » et « les flûtes ».

- « Mashariki » : les instruments employés pour son animation sont : « Sarasiri », « tambour » et « le morceau de fer » toujours à des occasions comme pareilles à « Kiddi » voire lors de retrait de deuil.

## **1.6. ORGANISATION ECONOMIQUE**

Tout groupe humain s'organise pour trouver, dans son milieu de vie, de quoi satisfaire ses besoins. Ainsi, les Bālē sont de peuple qui s'adonne aux activités de production des denrées alimentaires. Ils pratiquent l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et la chasse.

Les Bālē pratiquent l'agriculture sédentaire. Le travail de terre est l'activité principale de tout Bālē et joue un rôle prépondérant dans leur économie. Les principales cultures sont : le maïs, le sorgho, le haricot, le manioc, les patates douces, l'éleusine, les courges, les calebassiers, le bananier, le chou, le petit pois, le chou-fleur, etc.

Certaines plantes cultivées cependant, sont de nature commerciale telles que le café, le tabac, la canne à sucre, la pomme de terre, etc. (B. Ngulo, 1977, p.9) et (B. Dz'va, 1982, p.10). Ces derniers ajoutent qu'un Bālē peut récolter 3 ou 4

greniers de maïs (sorgho), 6 ou 10 sacs de haricot (pomme de terre) en une saison.

L'outillage agricole était et reste encore la houe et la machette pour le défrichage, etc.

Les Bālē pratiquent également l'élevage du gros bétail (des bovins), du petit bétail (moutons, chèvres, cochons), de volaille (poule, canard...). Le produit de l'élevage sert à la commercialisation. Il est utilisé aussi pour la dot.

La pratique de la pêche est réservée aux Bālē de la région lacustre telle que ceux de Tatsi. B. Ngulo (1977, pp.8-9) distingue « deux sortes de la pêche en milieu Bālē: la pêche dans les ruisseaux et rivières et celle au bord du Lac Albert ».

Les Bālē se livrent au commerce de haricot, de maïs, de pomme de terre, de café, de poisson etc. chez les Bālē, la chasse est la source principale de la viande de consommation.

Selon le nombre des chasseurs, on distingue trois sortes de chasse, notamment :

- La chasse individuelle ;
- La chasse en groupe de 3 à 4 personnes ou plus au moins 10 personnes et
- La grande chasse collective.

Signalons que les outils de chasse sont la lance (Li), l'arc (Sō), les flèches (Mbr), les pièges (Mbī), le filet de chasse (Ndjō) et les chiens.

Etant donné que l'agriculture est une activité par excellence des Bālē, en vue d'avoir de grandes productions, ils travaillent en groupes appelés « ndjū ndjū » où les membres s'organisent pour travailler, à tour de rôle, dans les champs des différentes familles constitutives.

Les Bālē pratiquent ce que J. Vasina cité par B. Dz'va (1982, p.10) appelle « rotation des cultures » et une certaine association, c'est-à-dire qu'un nécessaireux prépare de la boisson de maïs (Kwīwa) et invite les gens du village à venir travailler dans son champ (Nza). D'où, la naissance de concept « Wānzà » : « champ de boisson » au sens littéral.

## 1.7. CROYANCE ET RELIGION

Les Bālē à l'instar d'autres peuples de l'Afrique Noire sont monothéistes. Ils croient en l'existence d'un être suprême « Dja », ou « Lura » qui signifie force, source de tout. C'est un dieu qui n'a pas engendré et qui n'est pas engendré, sans égale, incomparable.

Les missionnaires catholiques l'ont appelé « Gĩndri ». Le terme « Gĩndri » en bālēdha signifie « qui n'a ni commencement, ni fin. Il a toujours existé, il est tout puissant, il est immense » : « Gĩ » : unique en son genre, grand et « ndri » : ce qui continue sans cesse, ce qui augmente.

A part « Dja », les Bālē croient aussi à des mauvais esprits, source de malheur et de mauvais sort, qui ravissent tout ce que Dieu (Dja) donne aux gens. Ces esprits propagent les épidémies, collaborent et soutiennent les sorciers (djaiba). Ils croient également en l'existence du monde des vivants et celui des morts parmi lesquels il y a les mânes et les ancêtres. Ces derniers collaborent avec les « pethaba », les « rba » et les « goba » (tradithérapeutes, guérisseurs) pour le bien des descendants des ancêtres.

Les « gō » sont les mânes ou les esprits des ancêtres. Ils sont indivisibles, impalpables et enveloppent les vivants dans leur omniprésence. Ils sont éternels, c'est-à-dire des existants qui ont de commencement, mais qui n'auront pas de fin. Après la mort, ils rodent autour de vivants, se cachent dans une motte de terre, errent la journée aux environs des sources d'eau et la nuit dans l'ombre du village.

Il cherche à être apaisé, honoré par le sacrifice que lui offrent les vivants par l'intermédiaire du « « Gōba » ou maître de Gō, prêtre attitré, intermédiaire indispensable entre les vivants et les mânes des ancêtres.

C'est lui qui est chargé de l'offrande à Gō dans le « Gōdza » : un petit mémorial ou une sorte de hutte minuscule ressemblant de loin à un abri hâtif qu'on élève autour d'une jeune plante. Le « Gōdza » est construit par le « Gōba » en mémoire de « Gō » qui est la demeure de celui-ci. Il s'agit d'esprit bénéfique.

Il convient de noter que le « Gōbā » réunit les initiés au culte de gō à qui il enseigne les propriétés curatives de certaines plantes sauvages et leur mode d'emploi. C'est une sorte d'école de pharmacopée. La durée de cet enseignement n'est pas déterminée et continue aussi longtemps que le Gōba vit.

C'est parmi les disciples de Gōba qu'on rencontre les « nrūba », les « Eudhābā », les « Kobā », les « kūbā », les « ledhābā », les « dyābā » et les

« drābā », c'est-à-dire respectivement le devin, le guérisseur, le maître de mariage, d'accouchement, le bénisseur, le guérisseur des diverses maladies et le phytothérapeute (maître de drā : herbe à la propriété curative) selon Lobho (1980, p.290).

Affaibli par la maladie ou la vieillesse, le « Gōba » désigne son successeur. Pour l'intronisation de celui-ci, il organise une réception au cours de laquelle il proclame officiellement son successeur qui, avant d'entrer en fonction, doit subir d'autres épreuves. Il ne deviendra « Gōba » titulaire qu'à la mort de son maître appelé « Obība », c'est-à-dire « maître des œufs ».

Pour garder le bon contact avec les mânes et les ancêtres, les Bālē leur rendent de cultes « gōletha ». A cet effet, Jan Vacina cité par S. Kpavini (p.11-15,1997) dit : « Les cultes des ancêtres existaient partout à l'Est du Zaïre (Congo). Les Nyali comme les Bālē érigeaient des sanctuaires collectifs où les vieux du village venaient rendre culte. En maintes occasions, on provoquait les mânes des ancêtres : lors des récoltes, avant la chasse, à l'ouverture de danse, avant le départ à la guerre,... Il existait des guérisseurs et on utilisait des amulettes. La pratique de superstition était très fréquente. Jamais la mort et les maladies n'étaient considérées comme naturelles. »

Actuellement, le christianisme occidental a combattu les cultes des morts, des ancêtres et la puissance de fétiches. La plupart des Bālē pratiquent la religion chrétienne (catholique ou protestante).

Donc, nous disons que les Bālē croient en l'existence de Dieu et aux mânes des ancêtres qui sont des intermédiaires entre les hommes et Dieu. Ceux-ci sont supposés connaître les voies et les moyens de protection de survivants contre les mauvais esprits (sorciers, jeteurs de mauvais sort, ...).

## CONCLUSION

Le peuple Bale comme tout autre peuple a une histoire. Son récit, ici retracé, ne présente qu'une vue plus au moins générale de son histoire, afin d'apporter aux lecteurs de tout bord une connaissance pouvant lui permettre de se faire une idée concise sur l'homme bale.

Nous avons donc identifié le Bale de par son histoire, le situant dans son emplacement géographique dans le temps ancien et actuel, distinguant les différentes variations dialectiques qu'a subi sa langue, le « baledha », suite aux mouvements migratoires intenses, présenté l'organisation politico-administrative de sa société antique et les changements qu'elle a connus sous l'influence du régime colonial ainsi qu'au lendemain de l'indépendance des Etats africains, circonscrit le social dans lequel s'est encre sa culture, l'impact économique de ses activités ainsi que ses croyances et sa religion.

Sans avoir la prétention d'avoir épuisé le contenu de l'histoire Bale, nous croyons que l'homme Bale a un passé profond dont le détail est susceptible d'être l'objet d'une étude plus élaborée et thématique à entreprendre, afin d'en constituer une encyclopédie.

Enfin, nous avons l'assurance d'avoir donné un outil d'intérêt pédagogique, de recherche et d'information générale et croyons avoir répondu à la préoccupation de ceux qui en feront bon usage.

LES AUTEURS

## 1. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- Bodha, D., (1982). *Education de la jeune fille en milieu traditionnel « Bālē »*.  
Mémoire inédit. Unikis : F.P.S.E.
- Bura, D., (1980). *Histoire de la population du Territoire de Djugu de 1935-1958*.  
Mémoire inédit. UNILU : F.P.S.E.
- Chelo, B., (2003). *Etude grammaticale du Bālēdha*. Thèse de doctorat inédite.  
Unikis : Faculté des Lettres.
- Kpavini, L.S., (1997). *Les incursions des Arabes dans le Territoire de Djugu de 1890-1916 et leurs impacts sur la population*. T.F.C.  
inédit. I.S.P : Bunia.
- Losa, I., (2008). *Prolégomènes pour une étude des interférences linguistiques Bālēdha-français*. Mémoire de D.E.S. inédit. Unikis : F.L.S.H.
- Ngulo, B.D., (1977). *Education technique traditionnelle chez les Bālē*. Mémoire  
inédit. Unikis : F.P.S.E.
- Bulo, D.N., (2010). *Le pouvoir coutumier au Groupement Zabw dans le secteur des Walendu Pitsi, de 1921 à nos jours*, T.F.C. inédit.  
I.S.P. : Bunia.
- Bulo, D.N., (2010). *Evolution sociopolitique du Secteur des Walendu Pitsi, de 1955 à nos jours*, Mémoire inédit. I.S.P. : Bunia.
- Lobho, L.-D., (1976). *Société et politique en Afrique traditionnelle : Bahema et walendu*. Zaïre : P.U.Z.
- Laclavere, G., (1978). *Les Atlas de la République du Zaïre*, éd. JA.

## 2. SOURCES ORALES

- Ndjango, G.S., interviewé le 21 Juillet 2013 à 11h30.
- King Rappia 2, interviewé le 26 Juillet 2013 à 10h14.

## **TABLE DES MATIERES**

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| DEDICACE.....                                            | 2         |
| INTRODUCTION .....                                       | 3         |
| <b>1.1.ORIGINE HISTORIQUE DU PEUPLE BALE .....</b>       | <b>3</b>  |
| <b>1.1.1.ELUCIDATION DES ETHNONYMES .....</b>            | <b>3</b>  |
| <b>1.1.2.MOUVEMENTS MIGRATOIRES DU PEUPLE BALE .....</b> | <b>4</b>  |
| <b>1.2.SITUATION GEOGRAPHIQUE .....</b>                  | <b>7</b>  |
| <b>1.3.SITUATION LINGUISTIQUE.....</b>                   | <b>7</b>  |
| <b>1.4.ORGANISATION POLITICO- ADMINISTRATIVE.....</b>    | <b>7</b>  |
| <b>1.5.ORGANISATION SOCIOCULTURELLE.....</b>             | <b>19</b> |
| <b>1.5.1.MARIAGE CHEZ LES BALE .....</b>                 | <b>19</b> |
| <b>1.5.2.AVENERATION DE LA MERE .....</b>                | <b>21</b> |
| <b>1.5.3.AVENERATION DE LA TANTE PATERNELLE .....</b>    | <b>22</b> |
| <b>1.5.4.AVENERATION DE L'ONCLE MATERNEL .....</b>       | <b>22</b> |
| <b>1.5.5.DANSE.....</b>                                  | <b>22</b> |
| <b>1.6.ORGANISATION ECONOMIQUE.....</b>                  | <b>23</b> |
| <b>1.7.CROYANCE ET RELIGION.....</b>                     | <b>25</b> |
| CONCLUSION.....                                          | 27        |
| REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE .....                          | 28        |
| SOURCES ORALES.....                                      | 28        |
| TABLE DES MATIERES.....                                  | 29        |